

CANTON DE FRIBOURG

COMMUNE DE SURPIERRE

Plan des zones de protection des eaux souterraines du captage

« Les Ouches »

Détenteur : Commune de Surpierre

Mise à l'enquête publique dans la Feuille officielle no 44 du 30.10.2020

Adopté par le Conseil communal de Surpierre
Fribourg, le 06 DEC. 2021

Lieu/Date:

Le Secrétaire:

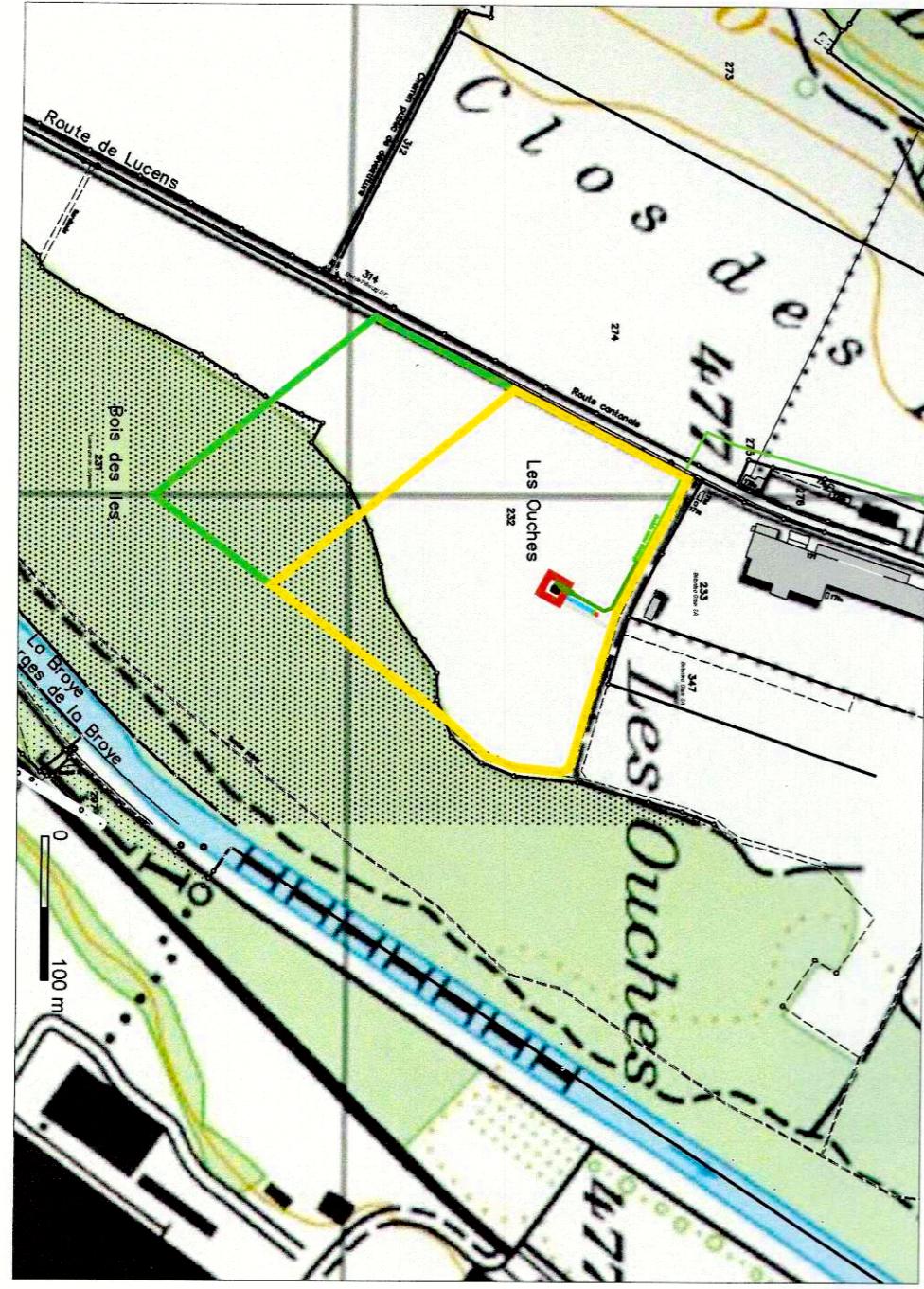


Le Syndic:

T. K. S.

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

Le Conseiller d'Etat, Directeur



LEGENDE

Zone S1
Zone S2
Zone S3
Parcelles et No de parcelle

